



Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan stratégique (2018-2023) actualisé du Cégep de St-Félicien

Mars 2022

Québec, le 12 avril 2022

Madame Sylvie Prescott
Directrice générale
Cégep de Saint-Félicien
1105, boulevard Hamel, C. P. 7300
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8

Objet : *Plan stratégique 2018-2023 - Actualisation*

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 3 mars 2022, de la version actualisée du *Plan stratégique 2018-2023* du Cégep de Saint-Félicien, adoptée par son conseil d'administration le 30 novembre 2021.

Cette version actualisée du plan stratégique comporte le *Plan d'action numérique 2018-2023*, conçu par le Cégep pour se conformer à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

Le plan d'action se décline en trois priorités : assurer l'intégration du numérique au collège, utiliser le numérique comme vecteur de valeur ajoutée dans l'enseignement et l'apprentissage et, enfin, favoriser un environnement propice au déploiement du numérique. Chaque priorité est composée de deux ou trois objectifs.

Dans son rapport d'évaluation daté du 23 novembre 2021, la Commission a jugé le *Plan stratégique 2018-2023* conforme aux dispositions de la Loi. Elle considérait également que le plan était de qualité et qu'il comprenait l'ensemble des éléments essentiels afin d'en assurer l'efficacité. Le jugement est maintenu pour la version actualisée du *Plan stratégique 2018-2023*.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Original signé

Denis Rousseau, président

c. c. M. Pierre-Luc Ménard, directeur des études